

2 - AUDIOMETRIE VOCALE (technique et résultats)

BUT :

Déterminer pour chaque oreille le niveau d'intelligibilité (aptitude de la personne à comprendre la parole)

Evalue le système neurosensoriel de l'audition, ainsi que l'attention, la mémoire, la connaissance de la langue et les capacités de suppléance mentale.

Permet de confirmer les mesures obtenues en audio tonale. Si discordance : Dg de certaines pathologies.

Examen essentiel pour le choix et l'adaptation des techniques de réhabilitation des surdités de l'adulte

MATERIEL :

Enregistrement du message vocal indépendamment de l'opérateur

L'enregistrement comporte des voix de femmes et d'hommes et un signal d'étalonnage

On utilise préférentiellement des voix d'hommes car le spectre est plus riche (ne pas alterner voix d'homme/femme)

- Liste de mots dissyllabiques de Fournier, chacune de 10 mots.
% des bonnes réponses est rapporté sur 10 (répétition complète des mots présentés)
- Liste de Lafon : mieux équilibrée phonétiquement, liste de 17 mots de 3 phonèmes chacun
l'unité d'erreur est le phonème : score sur 50.

COURBE D'INTELLIGIBILITE VOCALE :

% de mots correctement répétés dans les listes de Fournier, pour chaque intensité

Pour débiter le test : calculer la valeur moyenne du seuil tonal pour les fréquences conversationnelles (500, 1000, 2000 Hz)

On commence à 20 dB au dessus de cette valeur moyenne

Le score de reconnaissance vocale est déterminé en abaissant le niveau d'intensité à chaque liste de 5 à 10 dB

Ces scores de reconnaissance vocale donnent la courbe d'intelligibilité vocale

Il est nécessaire de tester les fortes intensités au-delà du score maximal pour rechercher son maintien ou sa dégradation.

MASQUAGE

Mêmes règles qu'en audio tonale (bruit blanc)

RESULTATS :

En abscisses : niveaux de dB

En ordonnées : % de mots compris pour une intensité donnée

Permet de construire la courbe d'intelligibilité

- Audition normale : *S allongé*
- Seuil d'intelligibilité : niveau le plus bas pour lequel le sujet a eu **50% de bonnes réponses**
- Maximum d'intelligibilité : % d'intelligibilité au **point le plus élevé** de la courbe (normalement = 100%). Il faut préciser à quelle intensité il est obtenu
- Pourcentage de discrimination : % de mots compris à **35dB au-dessus du seuil d'intelligibilité**

ANOMALIES

ST : décalage de la courbe vers la droite

SP : altération de l'intelligibilité

- courbe reste parallèle : absence de distorsion majeure
- intelligibilité inférieure à 100% ou dégradation de la courbe : **atteinte rétrocochléaire**

Si vocale > tonale : simulation de surdité ?? (mais il faut savoir que dans certaines SP anciennes, la conservation des fréquences graves peut donner de bon résultat en vocale, dans le calme)

Si vocale < tonale : atteinte **rétrocochléaire** pour une atteinte unilatérale / **troubles centraux ou neuropathie auditive** pour atteinte bilatérale